

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE

Séance du 24 janvier 2022

Nombre de délégués des Communes en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 30

Délibération n° 2022-06

Objet de la délibération : Délibération relative à l'adhésion 2022 du Musée des Gueules Rouges à Tourves à l'Institut pour l'histoire de l'Aluminium

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre janvier, à quinze heures, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni, à Brignoles, Hall des expositions, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, CLERCX David, FAUQUET-LEMAÎTRE Arnaud, GROS Michel, GUEIT Laurent, HOFFMANN Olivier, PAILLARD Carine, PORZIO Claude, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, DECANIS Alain, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, SIMONETTI Pascal

Absents excusés : ARTUPHEL Ollivier donne procuration à BREMOND Didier, BRINGANT Gilbert donne procuration à HOFFMANN Olivier

Secrétaire de Séance : Madame Carine PAILLARD

Monsieur Serge LOUDES expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire ;

VU la délibération n° 2020-157 du Conseil de Communauté du 11 juillet 2020 portant délégation d'attribution au Bureau communautaire pour « décider de l'adhésion et du versement des cotisations aux associations ou aux organismes de droit privé ne nécessitant pas la désignation de représentant de la Communauté d'Agglomération. » ;

CONSIDERANT que le Musée des Gueules Rouges est un lieu tourné autour de la culture scientifique et technique dont une partie des collections et des animations aborde la thématique de l'aluminium ;

CONSIDERANT que l'Institut pour l'Histoire de l'Aluminium (IHA) œuvre à l'animation d'un réseau national d'historiens de l'aluminium, encourage et anime la recherche en histoire de l'aluminium et est un centre de ressources incontournable dans ce domaine ;

CONSIDERANT que le Musée des Gueules Rouges adhère à l'IHA depuis sa création et travaille en partenariat avec les équipes de cet institut pour des expositions temporaires et des emprunts pour les collections permanentes du Musée ;

CONSIDERANT que cette adhésion permettra aux services culturels de la Communauté d'Agglomération de bénéficier des actions menées par l'Institut pour l'Histoire de l'Aluminium ;

CONSIDERANT que la cotisation 2022 de membre de l'Institut pour l'Histoire de l'Aluminium pour le Musée des Gueules Rouges s'élève à 25 € et que l'abonnement annuel à la documentation technique « Cahiers de l'histoire de l'aluminium » s'élève à 27 € pour les membres ;

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'approuver l'adhésion de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte à la l'Institut pour l'Histoire de l'Aluminium sis 92-98, boulevard Victor Hugo – Bâtiment A3 – 11^{ème} étage – 92110 CLICHY, pour l'année 2022,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document y afférents,
- de dire que le montant de la cotisation, pour 2022, est fixé à 25 €, et le montant de l'abonnement annuel à 27 €,
- et de préciser que le montant de la cotisation est prévu au budget 2022 de la Communauté d'Agglomération.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire approuve, à l'unanimité, cette délibération.

Fait et délibéré à Brignoles, le 24 janvier 2022

*Acte rendu exécutoire après
télétransmission
le
et affichage le*



Le Président,

Didier BREMOND